

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

À LA RECHERCHE DES COLONIES DE CHAUVES-SOURIS SUR LES BALCONS DU DAUPHINÉ

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné lance une enquête afin de recenser les colonies de chauves-souris de son territoire.

26 espèces de
chauves-souris

parcourent le territoire des
Balcons du Dauphiné

**Soyez un héros de la
biodiversité en participant à
notre enquête !**

**PARTICIPEZ EN
SCANNANT LE QR CODE !**



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE SEUL MAMMIFÈRE À POUVOIR VOLER

Les chauves-souris, douées du vol actif, sont les seuls mammifères à avoir conquis l'espace aérien ! La spécificité de leurs ailes leur vaut d'appartenir à l'ordre des chiroptères (du grec keiro : main et pteron : aile)

Les ailes de ces petites reines de la nuit sont en réalité des mains modifiées constituées par une fine et souple membrane tendue entre leurs doigts ! De plus, elles ont cette incroyable faculté de « voir avec les oreilles ». Elles s'alimentent et s'orientent la nuit en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores !

QUE MANGENT LES CHAUVES-SOURIS ?

Toutes strictement insectivores, nos chauves-souris européennes sillonnent le territoire la nuit à la recherche d'insectes pour se nourrir. Au menu ? Des moustiques, des insectes ravageurs de culture et autres parasites de l'Homme ! Pouvant consommer près de la moitié de leur poids en insectes, ces petits mammifères jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème !

MIEUX COMPRENDRE LES CHAUVES-SOURIS

DES MENACES VISIBLES SUR LEURS POPULATIONS

Sur le Nord-Isère, ce ne sont pas moins de 26 espèces qui parcourent notre territoire sur les 36 présentes en France ! Toutefois de multiples facteurs menacent leurs populations telle la disparition ou la modification de leurs gîtes, la transformation de leur domaine vital constitué des routes de vol et de terrains de chasse (disparition des zones humides, des haies, abandon du pâturage extensif, artificialisation, pollution lumineuse, développement éolien...), les dérangements, l'utilisation de produits chimiques (pesticides, antiparasitaires...), etc. En Europe, pratiquement toutes les populations de chauves-souris ont régressé et de nouvelles menaces continuent d'apparaître.

UNE NECESSITÉ DE PROTECTION DEPUIS 1976

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées depuis 1976. L'arrêté ministériel du 23 avril 2007, ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leur habitat de reproduction et d'hibernation. En Europe, la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » précise que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte et dresse une liste des espèces dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation). Ainsi, certaines espèces de chauves-souris de notre territoire font partie des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « L'Isle Crémieu ».

UN CYCLE ANNUEL

COMPLEXE

Le cycle annuel des chauves-souris de nos contrées est relativement complexe : il repose sur l'alternance des saisons et la disponibilité en insectes. Il est composé d'un repos hivernal de plusieurs mois, de périodes de transit, de mise-bas et de l'élevage des jeunes. Ainsi, sans une bonne connaissance des milieux utilisés (gîtes, territoires de chasse, colonies...), leur préservation peut se révéler particulièrement complexe !

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Si vous voulez en savoir plus sur ces belles dames de la nuit, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ou directement par mail !

WWW.BALCONSDUDAUPHINE.FR
ABC@BALCONSDUDAUPHINE.FR

